

Faire ses études à l'étranger !

Présentation 14/10/2011

service des relations internationales, ENSSAT



Un projet d'ouverture à l'international

- Un étudiant = un projet
 - expérience académique, professionnelle, linguistique, culturelle,...
 - une motivation forte
- Une offre sous la forme :
 - d'un cursus académique de 1 ou 2 semestres en 3^e année
 - d'un stage à l'étranger en 2^e ou 3^e année
- Certaines difficultés à prendre en compte :
 - 1/ Interaction entre les différents cursus : comment valider des compétences et les faire reconnaître ?
 - 2/ Comment maintenir une cohérence pédagogique dans un système à la carte ?

Cursus académique à l'étranger

La mobilité dans le contexte des programmes d'échanges institutionnels

- L'ENSSAT (via l'UR 1) participe à des programmes de mobilité dans l'enseignement supérieur :
 - en Europe, avec Erasmus
 - aux Etats-Unis, avec Isep
 - au Québec, avec Crepuq
- A conclu directement un certain nombre d'accords bilatéraux avec des universités étrangères (Canada, Vietnam)
- Et peut bénéficier de certains accords biltéraux pluridisciplinaires de l'UR1 (Inde, Japon, Mexique, Argentine, Brésil, Taiwan, Liban)

Caractéristiques

- Vous avez le statut d'étudiant inscrit à l'ENSSAT
Vous ne payez pas de frais d'inscription dans l'établissement d'accueil
- Vous évoluerez sur un terrain qui aura été préalablement préparé
 - pour la mise au point des programmes d'études
 - pour les conditions de validation académiques du séjour
 - pour les aides financières pouvant être mobilisées

Systeme ERASMUS

- Organisation des échanges pour la zone Europe sur les principes suivants :
 - reconnaissance mutuelle des établissements partenaires sur les contenus des formations
 - permet des échanges dans des conditions matérielles d'accueil et de séjour acceptables (exonération des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil, conservation du bénéfice de la bourse sociale CROUS, ...)
 - garantie sur la reconnaissance de votre séjour d'études à l'étranger dans l'attribution du diplôme via une grille d'évaluation standard (**systeme ECTS**)
 - un module = # crédits ECTS / une scolarité = # modules
 - unité : **semestre**, 1 semestre = 30/34 crédits ECTS

Systeme CREPUQ

- Les établissements universitaires du Québec (16), dans le cadre de la CREPUQ, ont établi des programmes d'accueil d'étudiants étrangers (echanges-etudiants.crepuq.qc.ca)
 - 13 univ. francophones et 3 univ. anglophones dont :
Univ. de Montréal, École Polytech. de Montréal, Univ. du Québec, McGill Univ.
 - permet des échanges dans des conditions matérielles d'accueil et de séjour acceptables (exonération des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil, accès privilégié pour résidence universitaire, ...)
 - Pas d'ECTS mais principe d'un contrat d'étude
 - **Attention : nombre limité de place = sélection des dossiers**
 - On classe 3 établissements par ordre de préférence

Autres Systèmes

- **ISEP (USA) (www.isep.org)**
 - Le programme ISEP Exchange permet aux étudiants d'une université française membre du réseau **d'échanger leur place** avec des étudiants d'une université Américaine
 - Coût financier important mais bien moindre que celui correspondant à une scolarité normale aux USA
 - Test anglais TOEFL exigé
- **Contrats bilatéraux et contrats pluridisciplinaires de l'UR1**
 - conditions usuelles : exonération des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil, accès privilégié pour résidence universitaire, ...)
 - conditions spécifiques selon le cas : langue, nationalité, réciprocité, ...

Cohérence d'un échange

- Principe de subsidiarité
 - L'ENSSAT délègue une partie de «sa» formation à une université étrangère
 - validation des contenus (le contenu des modules)
 - validation des compétences (l'évaluation de l'étudiant)
- Quelle garantie ?
 - Les enseignants de l'ENSSAT entretiennent des relations étroites avec leurs homologues étrangers (par champs disciplinaires, sauf programmes internationaux).
 - L'ENSSAT doit valider le parcours à l'étranger avant le départ de l'étudiant :
 - négociation entre l'étudiant, le responsable de spécialité et le correspondant étranger.

Modalités

- Vous devez être le moteur de votre projet de mobilité dès à présent
- La décision d'acceptation ou de refus de votre projet de mobilité de 3^e année est prise par le jury de 2^e année
- Votre mobilité est également soumise à l'acceptation de l'établissement d'accueil

Les bourses d'étude (I)

- Gestion par le SAI de l'Université de Rennes 1
- Dispositifs pour la 3^e année académique :
 - **Zone Europe**
 - **Bourses Erasmus**, allouées sur la base de 4 taux s'étageant de manière équilibrée selon un classement social : entre 300€ et 75€/mois environ
 - **cumulables** avec d'autres bourses de mobilité, **voir auprès de vos conseils généraux et régionaux**.
 - Il faut avoir la nationalité d'un des pays participant au programme Erasmus.

Les bourses d'étude (II)

- **Toutes zones** (Europe et Hors Europe)
 - Bourse du Département d'Ille et Vilaine (**Cap Monde**), gérée par l'Association Jeunes à Travers le Monde (JTM) 180 €/mois à 250 €/mois selon le pays de destination, sur critères sociaux, **non cumulable**.
 - **Bourse MEN**, 400 €/mois, réservée aux boursiers sociaux (bourse CROUS)
 - **Bourse Ulysse**, sur critères sociaux, de 300€ à 225€/mois, non cumulable + forfait voyage (variable selon destination)
 - **Bourses d'excellence** de certains organismes ou fondations selon les destinations

Partenaires UR1 Sciences de l'ingénieur

- Universidad de Guadalajara (Mexique)
- Universidad Fédérale de Minas Gerais (Brésil)
- Universidad Fédérale de Rio Grande do Sul, Porto Alegre (Brésil)
- Universidad de Sao Paulo (Brésil)
- Université de Tohoku, Sendai (Japon)
- Université de Waseda, Tokyo (Japon)
- Tokyo Institute of Technology (Japon)
- Université Nationale de Taïwan (Taiwan)
- Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban)
- Institut des Sciences de Bangalore (Inde)

Partenaires pour LSI

- Long Life Learning (LLF)/Erasmus
 - Université Polytechnique de Madrid, UPM, [es]
 - Université Jaume de Castillo de la Plana, [es]
 - Fachhochschule Rosenheim, [de]
 - Université Catholique de Louvain, [be]
 - Université Libre de Bruxelles, [be]
 - Roskilde Universitetscenter, [dk]
 - Tampere University of Technology, TUT [fi]
- Accords bi-latéraux
 - Université Laval à Québec, [ca]
 - UQO, Université de Québec en Outaouais, [ca]
 - UQAM, Université de Québec à Montréal, [ca]

Partenaires pour EII

- LLF/Erasmus
 - Université Catholique de Louvain, [be]
 - Tampere University of Technology, TUT, [fi]
 - Université d'Aalborg, [dk]
- Accords bi-latéraux
 - Université Laval à Québec, [ca]

Partenaires pour OPT

- LLF/Erasmus
 - Université Polytechnique de Catalogne, Barcelone, [es]
 - Université Libre de Bruxelles, [be]
 - Politecnico de Trento, [it]
 - Université de Timisoara, [ro]
 - Tampere University of Technology, TUT, [fi]
 - Université de Jena [de]
- Accords bi-latéraux
 - Université Laval à Québec, [ca]

Stages à l'étranger

Dispositifs

Deux possibilités d'acquérir une expérience à l'international à travers un stage en entreprise ou en laboratoire universitaire :

- **Stage obligatoire** de fin d'études (en 3^e année)
- **Stage volontaire** entre la 2^e et la 3^e année

Les bourses de stage à l'étranger

- Gestion par le SAI de l'UR1

Attention aux contraintes (durée, entreprise,...)

- **Europe**

- **Bourse Erasmus** (stages en entreprise privée en Europe)
360€/mois

- **Europe et Hors Europe**

- **Bourse Ulysse**, 200€/mois + forfait en fonction du pays d'accueil, **non cumulable** avec une autre aide à la mobilité.
- **Bourse Cap Monde**, entre 180 €/mois et 250 €/mois selon le pays de destination, sur critères sociaux, non cumulable avec une autre aide à la mobilité.
- **Bourse MEN**, 400€/mois, réservée aux boursiers sociaux (bourse CROUS)

Voir également auprès de vos conseils généraux et régionaux

Informations diverses

Les langues

- Choix d'une seconde langue vivante en 2e année (si CLES validé) : **espagnol, italien, allemand, japonais**
- Cours de langue intensif du programme Erasmus (CIEL) École d'été en langue précédant le semestre académique Erasmus et permettant de bénéficier d'une bourse.
http://ec.europa.eu/education/erasmus/doc902_en.htm
- Cours de langue « à la carte » de l'UEB (actuellement à Rennes uniquement)
- Association « Vivre les langues » de Lannion (cours particuliers ou en groupes)

Contacts

- Service Relations Internationales
 - Françoise Toupin (francoise.toupin@enssat.fr)
 - Stéphane Balac, pièce 103I
- Spécialités
 - EII : Emmanuel Casseau / Daniel Chillet
 - OPT : Pascal Besnard / Jean-Marc Goujon
 - LSI : Olivier Boëffard / Daniel Rocacher
- Service Scolarité
 - Catherine Delen (catherine.delen@enssat.fr)